ADRESSE

DES CATHOLIQUES DE MONTREAL

A NOTRE SAINT-PERE LE PAPE.

Nous, les Catholiques de la Cité de Montréal, ayant appris avec une profonde douleur les graves atteintes portées dernièrement à la souveraineté temporelle de Votre Sainteté, et celles encore plus graves dont Elle est menacée, croirions manquer au devoir qui nous est fait par les nobles traditions que nous ont léguées nos ancêtres, par les bienfaits dont la Providence nous a comblés dans les diverses épreuves auxquelles nous avons été soumis, et par la sollicitude paternelle que Votre Sainteté et ses prédécesseurs nous ont toujours témoignée, si nous ne déposions en ce moment aux pieds de Votre Sainteté l'expression de notre plus sincère attachement et ne notre plus respectueux dévoûment.

La possession des états qui appartiennent à Votre Sainteté, à des titres aussi sacrés que ceux de tous les autres Souverains de l'Europe, étant intimement liée à la libre administration des affaires ecclésiastiques, et en général aux intérêts religieux dans le monde catholique, et la haîne de notre Sainte Religion étant la principale cause des efforts que l'on fait pour ravir à Votre Sainteté une partie de Ses domaines, nous avons cru devoir joindre notre voix, si faible qu'elle puisse être, à celles qui s'élèvent aujourd'hui de toutes parts vers le trône du Successeur de St. Pierre.

Nous prions de toutes nos forces le Dieu de justice et de miséricorde qu'il vous laisse toujours en possession de l'héritage que les siècles ont légué à l'Eglise et que vous défendez avec tant de courage et de fermeté ; qu'il rende même cette possession assez paisible pour Vous permettre d'accomplir tous les projets que Vous nourrissez pour le bonheur de Vos peuples et l'honneur de notre Sainte Religion, et qu'il continue de combler Votre Sainteté des faveurs et des grâces qui ont fait voir dans Votre personne sacrée, comme dans celles de plusieurs de Vos prédécesseurs, le plus beau spectacle qui puisse être donné au monde, celui de la faiblesse matérielle, de la bonté et de la justice, appuyées d'une grande puissance morale, luttant noblement contre la force, l'erreur et la haîne

Et, quelles que soient les épreuves réservées au Chef visible de l'Eglise, nous espérons qu'avec le secours de la Divine Providence, notre foi et notre amour n'en seront aucunement ébranlés, mais, s'il est possible, qu'ils en seront au contraire augmentés, et, dans cette vue, nous Vous prions de répandre sur nous ces bénédictions apostoliques par lesquelles tant de grâces sont accordées aux Fidèles.

Adoptée le 26 Février 1860.

Dr. P. BEAUBIEN, Président.

C. A. LEBLANC,
R. BELLEMARE, Secrétaires.

